



Journal de la section des Vosges CGT - Finances Publiques

Numéro 18
juin 2018

Déclaration liminaire de la CGT Vosges
au Comité Technique Local du 13/06/18



*
Suppression annoncée de 120 000 postes dans la Fonction Publique durant le quinquennat MACRON.

*
Gel du point d'indice pour 2017 et 2018.

*
Le préjudice salarial s'établit à près de 15% depuis janvier 2000.

*
Rétablissement du jour de carence pour les agents de la Fonction Publique depuis le 1^{er} janvier 2018.

*
Bilan des mouvements de mutation 2018 :

- Contrôleurs : 1532 postes vacants (contre 872 en 2017) !
- Agents : 3180 postes vacants !



Après les critiques formulées par des députés de sa majorité, c'est au tour d'économistes, pourtant à l'origine du « projet » MACRON, de s'inquiéter du caractère « déséquilibré » de la politique menée par le gouvernement PHILIPPE. Le mépris ostensible du Président des riches à l'égard des sans-grade ou des seconds de cordée a de quoi atterrer même les plus aveugles de ses partisans.

Le rapport du Comité Action Publique 2022 se fait toujours attendre. On ne sait rien des préconisations du groupuscule « d'experts » chargé d'imaginer la déstructuration de l'administration publique. Néanmoins, les mesures les plus polémiques auraient déjà été annoncées, comme le recours accru aux contractuels et la possibilité de plans de départs volontaires dans la fonction publique. Le toujours pondéré G. DARMANIN a, par ailleurs, confirmé que les ministères régaliens contribueront bien aux 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État prévues lors de ce quinquennat. Nul doute que le prélèvement à la source si chèrement vendu par Bercy et la suppression de la taxe d'habitation seront bien utilisés pour justifier du dépouillement annoncé des effectifs au sein du ministère des finances !

Spécialisation, fermeture de trésorerie, fusion de services, transfert de mission, télétravail, départementalisation, régionalisation... Si les réjouissances administratives servies au menu de ces CTL consacrés aux restructurations ne manquent pas de vocabulaire... Un mot suffit pour résumer la finalité de ces opérations : **DEGRADATION !**

- Dégradation des missions de Service Public.
- Dégradation des conditions de vie au travail des agents.
- Dégradation de l'accueil proposé aux usagers.

Modèle déchu du précédent quinquennat, l'ancien ministre du budget J. CAHUZAC, a été reconnu coupable par la cour d'appel de Paris de fraude fiscale, de blanchiment de fraude fiscale et de déclaration mensongère de son patrimoine. Ce dernier a été condamné à 4 ans de prison (dont 2 ans ferme), à 5 ans d'inéligibilité et à une amende de 300 000 euros. Ce jugement inférieur à celui rendu contre lui en 2016 devrait lui permettre de bénéficier d'un aménagement de peine..

Vous avez dit justice à deux vitesses ?

Autre temps, autre parcours, autre portefeuille... Enfin, un ministre qui a su rebondir après son départ du ministère des Finances ! M. Thierry Breton. Devenu PDG de la société Atos, il vient d'empocher 10,3 millions d'euros grâce à la vente de seulement 17 % de ses actions détenus dans le groupe. Et en citant Atos, comment ne pas évoquer l'introduction en bourse annoncé de l'une de ses filiales « Worldline ». Vous savez...cette société avec laquelle l'IGN a passé un accord de sous-traitance (avec l'aval pour le moins « discret » de GF3A) pour réaliser la Représentation Parcellaire Cadastrale Unique pour un montant de 1 400 000 euros sur 72 mois..

Sans rapport avec le sujet précédent, la parution des projets « définitifs » de mouvements de mutation des agents de catégorie C et B est édifiante s'agissant du nombre de postes laissés vacants.

- Catégorie B : déficit de 1532 emplois (contre 872 en 2017) !
- catégorie C : déficit de 3180 emplois !

Mais ce tableau catastrophique de la DGFIP ne serait pas complet sans que soient évoqués les nombreux départs à la retraite déjà actés et ceux planifiés (espérés) jusqu'en 2019 ? A cette perte de compétence inestimable s'ajoutent désormais les formations initiales au rabais proposées par l'ENFIP! A croire que le sabordement est organisé à la DGFIP par la DGFIP elle-même !

On comprend mieux, dès lors, que certains responsables incitent leurs agents à réfléchir à leur avenir hors de la DGFIP..

A propos d'avenir, qu'en-est-il du Plan d'Action Cadastral Départemental censé remplacer le Plan d'Action Topographique Départemental ? Le fumeux bureau GF3A semble bien plus prompt à décréter la fin de la mise à jour du plan cadastral que de coordonner (impulser), au travers d'un plan national abouti, une stratégie aussi réfléchie qu'ambitieuse.

Pour finir, la CGT demande non seulement la re-mise à disposition de véhicules de service aux personnels roulants en même temps qu'une revalorisation immédiate et rétroactive du barème kilométrique (figé depuis 2009...). A ce propos, il est parfaitement inutile et vain d'avancer l'argument de la sédentarisation envisagée de certains d'entre nous pour tenter de minimiser l'impact financier subi par les agents mettant leur véhicule à la disposition de l'administration car le coût des carburants grève chaque jour un peu plus leur budget!